

## **COMMUNE DE MARPIRE**

### **Compte rendu du conseil municipal**

**En date du 19 janvier 2018**

**Nombre de conseillers :** En exercice 15 Présents : 12

**Etaient présents :** TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas — SEVENO Hervé

**Absents excusés :** FAUVEL Auguste - DELAUNAY Thierry - PINSARD Gisèle

**Secrétaire de séance :** Christelle HALLET

#### **Ordre du jour :**

- Lotissement communal « Les Lavandières » : Intervention de M. GANDON (bureau d'études « DMEAU ») concernant le bassin d'orage
- Présentation du projet de réseau de lecture publique

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Devis pour la réfection du mur intérieur de l'église
- Demande de fond de concours à Vitré Communauté
- Achat d'un réfrigérateur dans la petite salle de la salle des fêtes
- Demande d'un miroir pour la rue des roitelets

#### **I : Lotissement communal « Les Lavandières » : Intervention de M. GANDON (bureau d'études « DMEAU ») concernant le bassin d'orage**

Un bassin d'orage doit être créé dans le futur lotissement. La commune a acquis le plan d'eau derrière le lotissement afin de faire dans cette zone le bassin d'orage.

M. GANDON nous présente trois scénarios possibles pour le bassin d'orage du futur lotissement :

- 1 - retravailler le plan d'eau pour le laisser en plan d'eau et refaire un bassin d'orage
- 2 - supprimer le plan d'eau pour faire une zone humide et créer un bassin d'orage moyennant un coût d'étude de 5 040€ TTC. Le syndicat du bassin versant prenant en charge les travaux de la zone humide.
- 3 - retravailler le plan d'eau actuel pour en faire un bassin d'orage et récupérer un espace vert en amont.

En fonction des coûts et du fonctionnement, le conseil municipal valide la 3<sup>ème</sup> solution à 11 voix pour et 1 abstention.

## **II : Présentation du projet de réseau de lecture publique**

Vitré Communauté réfléchit à une mise en réseau des bibliothèques afin de mutualiser les coûts et les services car le département se désengage.

Marie-Christine ASSELIN et Régine TIRIAU sont allées à plusieurs réunions de présentation.

Pour pouvoir adhérer au réseau, il faut que la bibliothèque soit municipale mais avec possibilité de gestion par une association, tel pourra être le cas à Marpiré.

Le sujet reste à approfondir mais si on n'adhère pas à ce réseau il n'y aura plus de financement ni accès au fonds de livres départemental.

## **III : Devis pour la réfection du mur intérieur de l'église**

Deux devis ont été faits par des maçons pour refaire le revêtement intérieur.

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise BEDIER qui est l'entreprise la moins-disante pour prestation identique dont le montant est de 6 841,25 € HT.

Le conseil municipal valide la demande de fond de concours à Vitré communauté pour le devis cité précédemment.

Reste d'autres travaux à envisager : un électricien doit passer pour faire un devis ; un accès avec une rampe pour personne à mobilité réduite est à l'étude.

## **IV : Achat d'un réfrigérateur dans la petite salle de la salle des fêtes**

Le réfrigérateur de la petite salle ne fonctionne plus. Il est indispensable pour les locations de la petite salle uniquement.

Des devis vont être faits.

## **V : Demande d'un miroir pour la rue des roitelets**

Des riverains demandent un miroir dans la rue des roitelets.

Une étude va être faite.